

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 19 février 2024 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, le 5 février 2024 à 20 h 00 heures et à laquelle sont présents :

Siège #1 - Yves Arcouette
Siège #2 - Johanne Joannette
Siège #3 - Raymond Bisailon
Siège #4 - Annie Gagnon
Siège #5 - Bruno Lavallée
Siège #6 - Pierrette Lajoie

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau. Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2024-02-035

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 février 2024, avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

16.2 Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par Gosselin Électrique Inc.

REPORTER:

L'item 4.2 est reporté à une séance ultérieure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2024

4 - CORRESPONDANCE

4.1 - Demande de la Foire agroalimentaire

4.2 - Résolution pour autoriser la liste des événements pour l'année 2024 déposée par Bob Magnale, Artisans brasseurs

4.3 - Dépôt d'une résolution de la Ville de Léry

4.4 - Offre de publicité au programme souvenir du Gala distinction 2024 de la Chambre de commerce

4.5 - Dépôt d'une résolution de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

4.6 - Invitation du Club Lions Acton Vale - Soirée personnalité de l'année

4.7 - Demande des Chevaliers de Colomb - Soirée bingo

4.8 - Demande de commandite du groupe Scout d'Acton Vale

4.9 - Dépôt d'une lettre du club Lions d'Acton Vale

5 - CONSEIL

5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses

5.2 - Résolution pour autoriser le paiement d'une demande de changement A-06R1 - Réfection de la bibliothèque municipale

5.3 - Résolution pour modifier la résolution 2023-12-474

5.4 - Résolution pour autoriser la signature de l'avenant numéro 6 - Bail au 1505, 3e Avenue

5.5 - Projet Trio étudiants Desjardins pour l'emploi proposé par le Carrefour jeunesse-emploi comté de Johnson

5.6 - Résolution pour décréter des travaux municipaux

5.7 - Nomination du comité organisateur de la Semaine de la municipalité et autorisation du budget nécessaire à cette fin

6 - RAPPORTS MENSUELS

6.1 - Dépôt du rapport du service incendie

7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX

8 - DIRECTION GÉNÉRALE

8.1 - Résolution pour autoriser le paiement de la cotisation annuelle à l'Association des Directeurs généraux des municipalités du Québec

9 - TRÉSORERIE

9.1 - Résolution pour autoriser le paiement des déboursés et comptes à payer

10 - GREFFE MUNICIPAL

10.1 - Facturation des quotes-parts dans les fonds de garantie - Regroupement Estrie

10.2 - Avis de motion et dépôt du règlement 004-2024 établissant la tarification pour le camp de jour et de la piscine municipale

10.3 - Dépôt du cahier d'enregistrement.

11 - RESSOURCES HUMAINES

11.1 - Résolution relative à un contrat de travail à intervenir avec madame Nathalie Ouellet et la Ville d'Acton Vale et désigner les signataires

11.2 - Résolution relative au contrat de travail de la directrice générale et désignation des signataires

11.3 - Résolution relative au contrat de travail du directeur incendie et désignation des signataires

12 - COUR MUNICIPALE

13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

14 - TRAVAUX PUBLICS

15 - LOISIRS

15.1 - Résolution pour autoriser l'augmentation du coût d'inscription proposée par l'Association du Baseball mineur de la région d'Acton

15.2 - Résolution pour autoriser une dépense et désigner les signataires du protocole d'entente à intervenir avec la Foire Agroalimentaire de la région d'Acton

15.3 - Résolution pour autoriser madame Johanne Joannette à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec

15.4 - Résolution pour autoriser une dépense et désigner les signataires du protocole d'entente à intervenir avec les PARA pour la présentation des Mardis Chauds, édition 2024

15.5 - Résolution pour autoriser monsieur Michel Gauthier à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec

16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES

16.1 - Résolution pour approuver le plan d'action - Mise à jour du plan d'action de la norme de plomb dans l'eau distribuée

16.2 - Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par Gosselin Électrique Inc.

17 - INCENDIE

18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

18.1 - Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme

19 - VARIA

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-02-036

3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2024

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 janvier 2024 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2024, tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4 - CORRESPONDANCE

2024-02-037

4.1 - Demande de la Foire agroalimentaire

...La conseillère Johanne Joannette quitte son siège.

Attendu que le conseil d'administration de la Foire agroalimentaire a donné la coordination de l'événement à l'ancienne coordonnatrice, madame Johanne Joannette, suite à la décision de la Chambre de commerce de ne pas renouveler l'entente;

Attendu que le conseil d'administration de la Foire a demandé au président de la Chambre de commerce de pouvoir continuer à tenir leurs rencontres dans les locaux de la Gare, mais ce dernier leur a proposé de s'adresser directement à la Ville, qui se trouve à être le locateur de la Chambre de commerce;

Attendu que le président, Michel Dorais, soumet une demande à la Ville afin de pouvoir continuer à tenir leurs rencontres dans les locaux de la Gare;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'autoriser le conseil d'administration de la Foire agroalimentaire à tenir leurs rencontres dans les locaux de la Gare.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...La conseillère Johanne Joannette reprend son siège.

4.2 - Résolution pour autoriser la liste des événements pour l'année 2024 déposée par Bob Magnale, Artisans brasseurs

... L'item 4.2 est reporté à une séance ultérieure.

4.3 - Dépôt d'une résolution de la Ville de Léry

Dépôt d'une résolution d'appui de la Ville de Léry - Résolution numéro 1144-11-2023 - Table de concertation régionale de la Montérégie.

Le conseil en prend acte.

2024-02-038

4.4 - Offre de publicité au programme souvenir du Gala distinction 2024 de la Chambre de commerce

Attendu que la Chambre de commerce de la région d'Acton tiendra le Gala Distinction le samedi 4 mai prochain;

Attendu que la Chambre de commerce demande à la Ville d'Acton Vale une participation financière pour une publicité dans le programme souvenir;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise le paiement d'un montant de 500 \$ à titre de commandite - visibilité Gala distinction 2024, payable à même le poste budgétaire 02-190-00-970, à la Chambre de commerce de la région d'Acton;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.5 - Dépôt d'une résolution de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

Dépôt d'une résolution d'appui MRC Vaudreuil-Soulanges - suspension de la délivrance de nouveaux claims miniers - Table de concertation régionale de la Montérégie.

Le conseil en prend acte.

2024-02-039

4.6 - Invitation du Club Lions Acton Vale - Soirée personnalité de l'année

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'autoriser une dépense d'un montant de 240 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970, au Club des Lions d'Acton Vale pour l'achat de QUATRE (4) billets au coût de 60 \$ chacun pour assister à la « Soirée Personnalité Bénévole de l'année » qui aura lieu le samedi 16 mars 2024, au Centre Communautaire Marcelle Bertrand.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-040

4.7 - Demande des Chevaliers de Colomb - Soirée bingo

Attendu que les Chevaliers de Colomb conseil 2825 entend tenir une soirée bingo le samedi 11 mai 2024 à 18 h 30;

Attendu que ces derniers sollicitent l'aide de la Ville d'Acton Vale à leur offrir gratuitement :

- l'aréna;
- les installations déjà en place du gala distinction;

- la scène;
- les tables et chaises pour accueillir 300 personnes;
- les rideaux déjà installés
- 2 haut-parleurs et un micro;
- l'électricité par extension sur le côté de la scène pour accueillir un projecteur et un ordinateur pour l'animation du bingo;
- un réfrigérateur pour la vente de breuvages;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu:

D'autoriser l'utilisation de l'aréna pour tenir la soirée bingo, le samedi 11 mai 2024 selon le règlement de tarification en vigueur;

D'autoriser une dépense d'un montant de 500 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970 aux Chevaliers de Colomb à titre de commandite, applicable sur la réservation de l'aréna;

D'autoriser le prêt d'équipement. Cependant, ils devront s'occuper du système audio, soit les haut-parleurs et micro.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-041

4.8 - Demande de commandite du groupe Scout d'Acton Vale

Attendu que le Groupe Scout d'Acton Vale soumet, à la Ville d'Acton Vale, une demande pour le financement des camps de l'année 2024;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 1 000 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970, à Groupe Scout d'Acton Vale à titre de contribution financière pour les jeunes d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.9 - Dépôt d'une lettre du club Lions d'Acton Vale

Dépôt d'une lettre de remerciement du club Lions d'Acton Vale à la suite à l'activité de la guignolée 2023.

Le conseil en prend acte.

5 - CONSEIL

5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses

Aucune dépense

2024-02-042

5.2 - Résolution pour autoriser le paiement d'une demande de changement A-06R1 - Réfection de la bibliothèque municipale

Attendu la réception d'une demande de changement concernant la finition des lucarnes et des corniches de bois de la bibliothèque municipale;

Attendu qu'il y a lieu d'autoriser le paiement de la demande de changement et de désigner la signataire;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 19 684.50 \$ plus taxes, à 2BR Construction Inc. à titre de paiement de la demande de changement A-06R1, concernant la finition des lucarnes et des corniches de bois de la bibliothèque municipale;

De financer cette dépense par le fonds canadien de revitalisation des communautés;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA, à signer pour et au nom de la Ville, ladite demande de changement A-06R1 – Travaux de réfection de la bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-043

5.3 - Résolution pour modifier la résolution 2023-12-474

Attendu que le 18 décembre 2023, le Conseil adoptait la résolution 2023-12-474, afin d'autoriser le paiement de la quote-part à la Régie intermunicipale d'Acton Vale et des Maskoutains;

Attendu qu'il y a lieu de modifier ladite résolution;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

De modifier la résolution 2023-12-474 pour y lire:

D'autoriser une dépense d'un montant de **56 381\$** ainsi que son paiement à même les postes budgétaires 02-451-10-951 et 02-452-10-951, à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains – Budget 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-044

5.4 - Résolution pour autoriser la signature de l'avenant numéro 6 - Bail au 1505, 3e Avenue

Attendu qu'un bail signé le 27 janvier 2021, soit le « BAIL INITIAL » est intervenu entre le Centre Intégré de Santé et Services sociaux de la Montérégie-Est, le « LOCATAIRE » et la Ville d'Acton Vale, le « LOCATEUR » pour une durée initiale d'un (1) an, débutant le 1^{er} février 2021 et se terminant le 30 juin 2021, et ce, pour la location d'une superficie de trois cent neuf et cinq dixièmes (309,5) mètres carrés, dans un immeuble situé au 1505, 3^e avenue;

Attendu que les parties ont convenu de prolonger la durée du BAIL INITIAL pour une période d'un (1) an, débutant le 1^{er} juillet 2021 et se terminant le 30 juin 2022, soit l'avenant numéro 1;

Attendu que les parties ont convenu de prolonger la durée du BAIL INITIAL pour une période de trois (3) mois, débutant le 1^{er} juillet 2022 et se terminant le 30 septembre 2022, soit le présent avenant numéro 2 ;

Attendu que les parties ont convenu de prolonger la durée du BAIL INITIAL pour une période de trois (3) mois, débutant le 1^{er} octobre 2022 et se terminant le 31 décembre 2022, soit le présent avenant numéro 3;

Attendu que les parties ont convenu de prolonger la durée du BAIL INITIAL pour une période de six (6) mois, débutant le 1^{er} janvier 2023 et se terminant le 30 juin 2023, soit le présent avenant numéro 4;

Attendu que les parties ont convenu de prolonger la durée du BAIL INITIAL pour une période de six (6) mois, débutant le 1^{er} juillet 2023 et se terminant le 31 décembre 2023, soit l'avenant numéro 5;

Attendu que les parties ont convenu de prolonger la durée du BAIL INITIAL pour une période de six (6) mois, débutant le 1^{er} janvier 2024 et se terminant le 30 juin 2024, soit le présent avenant numéro 6;

Attendu que pour la période débutant le 1^{er} mars 2024 au 30 juin 2024, les parties ont convenu de diminuer la superficie locative à trente-quatre et cinquante-six centièmes (34,56) mètres carrés;

Attendu que le présent avenant est fait en considération d'un loyer quotidien de cent soixante dollars (160 \$) excluant la TPS et la TVQ, pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 29 février 2024, et d'un loyer mensuel de six cents dollars (600 \$) excluant la TPS et la TVQ, pour la période du 1^{er} mars 2024 au 30 juin 2024;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs à signer pour et au nom de la Ville d'Acton Vale l'avenant numéro 6 – Bail au 1505, 3^e Avenue.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-045

5.5 - Projet Trio étudiants Desjardins pour l'emploi proposé par le Carrefour jeunesse-emploi comté de Johnson

Attendu que le projet Trio étudiant Desjardins pour l'emploi vise à permettre à des jeunes d'acquérir une expérience de travail dans leur région et amène aussi à encourager l'embauche de jeunes par les entreprises du milieu et à contrer l'exode des jeunes vers les grands centres;

Attendu que le projet Trio étudiant Desjardins pour l'emploi propose un programme en deux volets : Apprenti-stage et Expérience Travail-Été;

Attendu que la Ville d'Acton Vale est sollicitée pour faire partie de ce programme;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale accepte de participer à ce programme;

D'autoriser le paiement d'un montant suffisant pour la participation de 8 jeunes résidents d'Acton Vale, à titre de contribution, à Carrefour jeunesse emploi comté de Johnson. De financer cette dépense à même le poste budgétaire 02-190-00-970.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-046

5.6 - Résolution pour décréter des travaux municipaux

Attendu la *Loi sur les Travaux municipaux*;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu :

De décréter les travaux suivants ainsi que le mode de financement de ces travaux :

Description infrastructures	Montant	Source de financement
Développement industriel - Bassin de rétention	75 000 \$	Surplus affectés
Développement résidentiel - Prolongement de la rue Bernier	700 000 \$	Règlement d'emprunt 005-2023

Rechargement des routes

rue Champagne	68 650 \$	Fonds Carrières et sablières
---------------	-----------	------------------------------

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-047

5.7 - Nomination du comité organisateur de la Semaine de la municipalité et autorisation du budget nécessaire à cette fin

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que soient nommés pour faire partie du Comité organisateur de la Semaine de la municipalité à Acton Vale, qui aura lieu du 2 au 9 juin 2024, les personnes suivantes : mesdames Vicky Lessard, et Pierrette Lajoie, messieurs Stéphane Chagnon, Éric Charbonneau, Raymond Bisailon et Yves Arcouette;

Qu'une dépense d'un montant de 8 000 \$ soit autorisée ainsi que son paiement pour la tenue de diverses activités dans le cadre de la Semaine de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6 - RAPPORTS MENSUELS

6.1 - Dépôt du rapport du service incendie

Rapports incendie.

Le conseil prend acte.

7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX

7.1 Greffe municipal et Cour municipale

7.2 Services culturels et sportifs

7.3 Travaux publics

7.4 Direction générale

7.5 Bibliothèque municipale

7.6 Urbanisme

7.7 Trésorerie

7.8 Incendie

7.9 Traitement de l'eau et épuration des eaux

7.10 Ressources humaines

Le conseil prend acte.

8 - DIRECTION GÉNÉRALE

2024-02-048

8.1 - Résolution pour autoriser le paiement de la cotisation annuelle à l'Association des Directeurs généraux des municipalités du Québec

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 875\$ ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-160-00-494, à l'Association des Directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ), afin de maintenir l'adhésion de la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, et ce jusqu'au 29 février 2024, qui sera par la suite transférable au nouveau directeur général, monsieur Stéphane Chagnon.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9 - TRÉSORERIE

2024-02-049

9.1 - Résolution pour autoriser le paiement des déboursés et comptes à payer

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

Liste des paiements préautorisés :	
<ul style="list-style-type: none"> Liste des chèques émis et des paiements directs du 01-01-2024 au 25-01-2024 	71 784.06 \$
<ul style="list-style-type: none"> Paiements par AccèsD du 01-01-2024 au 25-01-2024 	232 517.42 \$
<ul style="list-style-type: none"> Salaires, REER pour le mois de mai 2023 	163 596.34 \$
<ul style="list-style-type: none"> Remboursement par carte de crédit - Loisirs du 01-01-2024 au 25-01-2024 	0.00 \$
Liste des comptes à payer	195 060.89 \$
Grand Total	662 958.71 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10 - GREFFE MUNICIPAL

2024-02-050

10.1 - Facturation des quotes-parts dans les fonds de garantie - Regroupement Estrie

Attendu la réception de la facture numéro 173039 en date du 31 décembre 2023, relativement aux quotes-parts dans les fonds de garantie responsabilité – Regroupement Estrie;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser le paiement, à même le poste budgétaire 22-10-100-001 à l'Union des municipalités du Québec, d'une somme de 12 390 \$ représentant les quotes-parts (responsabilité) dans les fonds de garantie pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 1^{er} janvier 2025;

D'autoriser le paiement, à même le poste budgétaire 22-10-100-001 à l'Union des municipalités du Québec, d'une somme de 12 342 \$ représentant les quotes-parts (biens) dans les fonds de garantie pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 1^{er} janvier 2025;

D'autoriser le paiement, à même le poste budgétaire 02-190-00-419 à l'Union des municipalités du Québec, d'une somme de 2 462.35 \$ plus taxes, représentant les honoraires de l'UMQ.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10.2 - Avis de motion et dépôt du règlement 004-2024 établissant la tarification pour le camp de jour et de la piscine municipale

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est, par la présente, donné avis de motion, par la conseillère Pierrette Lajoie qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 004-2024 établissant la tarification pour le camp de jour et de la piscine municipale;

Il est, par la présente, déposé par la conseillère Pierrette Lajoie le projet de règlement intitulé : « Règlement 004-2024 établissant la tarification pour le camp de jour et de la piscine municipale », qui sera adopté à une séance subséquente.

10.3 - Dépôt du cahier d'enregistrement.

Dépôt du cahier d'enregistrement – Règlement 003-2024 « Règlement pour fixer le montant que la Ville peut dépenser à des fins industrielles ».

Le conseil prend acte.

11 - RESSOURCES HUMAINES

2024-02-051

11.1 - Résolution relative à un contrat de travail à intervenir avec madame Nathalie Ouellet et la Ville d'Acton Vale et désigner les signataires

Attendu le départ à la retraite de madame Nathalie Ouellet en date du 1^{er} mars 2024;

Attendu l'offre de madame Ouellet d'offrir ses services à la Ville à titre de directrice mandats spéciaux, à temps partiel;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter le contrat travail, tel que soumis par la directrice ressources humaines et directrice générale adjointe, et d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville d'Acton Vale, lesdites modifications.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-052

11.2 - Résolution relative au contrat de travail de la directrice générale et désignation des signataires

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu d'accepter l'addenda au contrat de travail de la directrice générale, tel que soumis par la directrice ressources humaines et directrice générale adjointe, et d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville d'Acton Vale, lesdites modifications.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-053

11.3 - Résolution relative au contrat de travail du directeur incendie et désignation des signataires

Attendu que le contrat de travail du directeur incendie est à durée indéterminée;

Attendu que les clauses monétaires doivent être mises à jour;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter les modifications proposées au contrat de travail du directeur incendie, tel que soumis par la directrice ressources humaines et directrice générale adjointe, et d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville d'Acton Vale, lesdites modifications.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12 - COUR MUNICIPALE

13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

14 - TRAVAUX PUBLICS

15 - LOISIRS

2024-02-054

15.1 - Résolution pour autoriser l'augmentation du coût d'inscription proposée par l'Association du Baseball mineur de la région d'Acton

Attendu que l'Association du Baseball mineur de la région d'Acton soumet une demande à l'effet d'augmenter le coût d'inscription pour la saison 2024;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser l'Association du Baseball mineur d'Acton Vale à augmenter le coût d'inscription pour la saison 2024. Le coût d'inscription pour 2024 est déterminé comme suit :

Catégories	Inscriptions MRC	Subventions Ville	Hors MRC
Novice (4-7 ans)	85,00 \$	127.50 \$	212.50 \$
Atome (8-9 ans)	115.00 \$	174.00 \$	290.00 \$
Moustique (10-11 ans)	126.00 \$	185.00 \$	315.00 \$
Pee-Wee (12-13 ans)	130.00 \$	195.00 \$	325.00 \$
Bantam (14-15 ans)	138.00 \$	207.00 \$	345.00 \$
Midget (16-17 ans)	152.00 \$	228.00\$	380.00 \$

Que la Ville d'Acton Vale demande à l'Association du baseball mineur d'inscrire les montants des inscriptions ainsi que les montants subventionnés par la Ville dans leur publicité d'inscription.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-055

15.2 - Résolution pour autoriser une dépense et désigner les signataires du protocole d'entente à intervenir avec la Foire Agroalimentaire de la région d'Acton

...La conseillère Johanne Joannette quitte son siège.

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'accepter, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec la Foire Agroalimentaire;

D'autoriser une dépense d'un montant de 6 000\$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-701-90-970 à la Foire Agroalimentaire de la région d'Acton pour la tenue de l'événement, qui aura lieu les 6 et 7 juillet 2024;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs, monsieur Stéphane Chagnon ainsi que la directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec la Foire Agroalimentaire de la région d'Acton.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-056

15.3 - Résolution pour autoriser madame Johanne Joannette à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec

Attendu que la Foire Agroalimentaire aura lieu les 6 et 7 juillet 2024 au parc Donald Martin;

Attendu que les organisateurs prévoient la vente de boissons alcoolisées pour cette activité;

Attendu qu'une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'autoriser madame Johanne Joannette à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la tenue de la Foire Agroalimentaire les 6 et 7 juillet 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...La conseillère Johanne Joannette reprend son siège.

2024-02-057

15.4 - Résolution pour autoriser une dépense et désigner les signataires du protocole d'entente à intervenir avec les PARA pour la présentation des Mardis Chauds, édition 2024

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant non récurrent de 8 000 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-701-90-970, à les PARA pour la présentation des Mardis Chauds, édition 2024;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs ainsi que la directrice générale de la Ville à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec les PARA.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-058

15.5 - Résolution pour autoriser monsieur Michel Gauthier à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec

Attendu que les PARA organiseront des soirées musicales qui auront lieu du 25 juin au 6 août 2024 au parc Roger LaBrègue;

Attendu que les organisateurs prévoient la vente de boissons alcoolisées pour cette activité;

Attendu qu'une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'autoriser monsieur Michel Gauthier, au nom de les PARA, à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la tenue des soirées musicales du 25 juin au 6 août 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES

2024-02-059

16.1 - Résolution pour approuver le plan d'action - Mise à jour du plan d'action de la norme de plomb dans l'eau distribuée

Attendu que le *Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP) du Québec* exige la vérification du plomb et du cuivre dans l'eau fournie par des systèmes de distribution;

Attendu qu'en mars 2021, la norme du plomb a été abaissée afin de réduire davantage l'exposition au plomb dans l'eau potable et de tenir compte de la recommandation de Santé Canada pour le plomb, établie à 5 ug/L;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale approuve, tel que déposé, le plan d'action afin de rencontrer les normes prévues à la réglementation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-060

16.2 - Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par Gosselin Électrique Inc.

Attendu la résolution 2023-03-109 qui acceptait la soumission de Gosselin Électrique Inc. pour la réparation de la soufflante;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu:

D'autoriser une dépense de l'ordre de 12 744 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-414-00-526, pour la réparation de la soufflante, selon la facture no 13205, émise le 1er février 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

17 - INCENDIE

18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

18.1 - Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme

Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme.

Le conseil en prend acte.

19 - VARIA

Aucun point à inscrire au procès-verbal.

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20 h 18.

M. Jean Bérubé	Demande si la Ville va toujours donner 1 000 \$ chaque année ou si le montant peut changer.
M. Louis Leduc	Demande s'il y aurait possibilité d'avoir au site de récupération un bac pour la récupération des bouteilles de vin et la styromousse. Demande également d'avoir une ligne jaune sur la route Cournoyer.

Aucune question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 25.

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et vingt-cinq minutes (20;25).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Maryse Hamel CPA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Maryse Hamel
Trésorière

Date